



Formulaire de réservation de salle

Assemblée générale de copropriété

Syndic professionnel

Je soussigné (e),

AGENCE IMMOBILIERE	
Adresse	
Code postal	
Commune	
Téléphone	
Mail	
NOM DE LA COPROPRIETE	
Adresse	
Code Postal	
Commune	

☐ Déclare avoir pris connaissance du règlement d'utilisation des salles et de ses annexes, disponible sur le site de la mairie : <https://www.valgelon-la-rochette.com/espace-associations/>, approuvé par délibération du Conseil Municipal N°2019/02/10 du 23 janvier 2019, et être le responsable de la manifestation organisée, objet de la présente réservation.

Sollicite la location de la salle suivante :

		Cocher la salle souhaitée	Forfait location Journée
	Salle de la Madeleine		70€
	Bâtiment administratif		70€

Date de réservation :			
Heures d'utilisation :	Début		Fin
Nombre de personnes attendues (*)			

Validation de la demande de réservation

La réservation ne sera effective qu'après l'accomplissement par le demandeur des formalités susvisées, et avis favorable délivré par la Mairie.

Pièces à fournir :

- ☐ Copie de la carte d'identité de la personne qui récupèrera les clés
- ☐ Attestation d'assurance responsabilité civile couvrant la location
- ☐ Règlement de la location PAR CHEQUE : en fonction de la salle choisie
- ☐ Copie de la convocation à l'assemblée générale

Modalités de paiement :

- Tous les chèques doivent être **au nom du demandeur** et à l'ordre du Trésor Public ;
- Le montant intégral de la location est réglé à la réservation, contre remise à l'utilisateur d'un reçu.

Règles de sécurité :

Le responsable de la manifestation s'engage à respecter et à mettre en œuvre les consignes de sécurité délivrées par l'agent communal référent et mentionnées sur la fiche d'état des lieux.

SIGNATURE DU DEMANDEUR
Lu et approuvé, le
SIGNATURE :

PARTIE RÉSERVÉE À LA MAIRIE		
AVIS		MOTIF (en cas d'avis défavorable)
	Favorable	
	Défavorable	

VALIDATION DE LA DEMANDE	
Fait à Valgelon-La Rochette, le Tampon Mairie	

Les données personnelles recueillies via ce formulaire et dans les pièces à fournir, font l'objet d'un traitement par la Commune de Valgelon-La Rochette dans le but d'assurer la gestion des réservations de la salle du Centre d'Animation. Ces données sont uniquement destinées aux agents de la collectivité en charge de la gestion des réservations de la salle du Centre d'Animation. Ces données sont conservées durant l'année en cours. Vous pouvez accéder à ces données, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données en vous adressant à l'adresse suivante : mairie@valgelon-la-rochette.com. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.